

La hausse de la taxe Chirac est-elle compatible avec la situation d'Air France

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mardi, 15 Octobre 2013 00:00 -

La commission des finances de l'assemblée nationale a adopté un amendement sur le retrait de la hausse de la taxe de solidarité, prévue dans le projet de loi des finances 2014.

Les opposants à l'augmentation de la taxe de solidarité sur les billets d'avions ont gagné une manche. La Commission des Finances de l'assemblée nationale a adopté un amendement, déposé par plusieurs députés de l'opposition, demandant la suppression de cette augmentation, « incompatible avec la situation économique d'Air France qui a récemment annoncé un plan social de 2.800 salariés ».

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La hausse de la taxe Chirac est-elle compatible avec la situation d'Air France](#)